



Assemblée générale des DDEN du Pas-de-Calais samedi 18 mars 2023 à Marck

Rapport moral 2022 du président

Ça y est, après Béthune l'an dernier, 2 ans en visio, St Josse, Liévin nous retournons vers la côte et ce matin, c'est Marck qui nous accueille.

Merci tout d'abord à Madame la Maire pour son accueil Elle devrait être parmi nous en fin de séance.

Merci à notre collègue Philippe qui s'est démené pour qu'on puisse être accueilli dans d'excellentes conditions. Nous verrons par la suite que le restaurant qu'il nous a choisi n'est pas mal non plus.

Merci à vous tous d'être là ce matin : Associations amies qui montrez par votre présence tout l'intérêt que vous nous portez.

Un seul regret, et non des moindres, nous n'avons ce matin dans la salle aucun représentant officiel de l'Éducation Nationale. Ils se sont certes tous excusés, le Directeur Académique en 1er. Néanmoins nous aimerions montrer la qualité du travail que nous faisons tout au long de l'année et c'est regrettable qu'ils ne soient pas présents parmi nous ce matin

Merci à vous DDEN de montrer par votre présence la volonté de participer à la vie de notre Association car c'est en participant aux diverses activités que l'on prouve que les DDEN existent et qu'ils défendent haut et fort les couleurs de notre école et la qualité de celle-ci.

L'année que l'on vient de vivre fut encore une année un peu particulière, suite directe vraisemblablement des quelques années covid que l'on vient de passer.

Les bruits de bottes annoncés l'an dernier se sont transformés en conflit à l'issue bien improbable auquel vient s'ajouter, en ce début d'année, l'affreux séisme en Turquie qui a fait des milliers de morts. Chez nous on parle déjà de sécheresse, alors que nous ne sommes que début mars. Rien de bien réjouissant à vrai dire.

Cependant pour faire le point sur notre Union en ce début d'année la sensation est plutôt à l'optimisme. L'an dernier le renouvellement s'est plutôt bien déroulé et depuis c'est plus de 100 nouvelles candidatures qu'a validé le CDEN. Mais étant donné le nombre important de partants, cela reste très insuffisant. Je ne saurais encore une fois que répéter l'obligation qui nous est faite de trouver notre remplaçant avant de quitter définitivement les DDEN .

Les arguments pour convaincre les indécis sont nombreux. Mais celui que je préfère est quand même l'appel d'un directeur ou une directrice d'école qui attend avec impatience le DDEN qui n'est pas arrivé. Il n'y a pas de panacée seule la volonté de le trouver doit être notre seul leitmotiv.

Autre dossier et non des moindres, la communication, les 5 bassins dans leur nouvelle organisation fonctionnent plutôt bien. Les coordinateurs s'évertuent à faire passer cette communication, base même de notre fonctionnement.

N'hésitez pas à utiliser FB et le site, je le rappelle 62DDEN dans lequel vous trouverez l'ensemble de nos activités. D'ailleurs, après moi, notre SG Roger Goulois en fera un listing des plus complets. Merci à Marc et Roger de faire vivre ces sites.

Notre fonction de DDEN est sûrement en train d'évoluer. J'ai parfois entendu que le rôle de DDEN est obsolète et qu'il n'a plus sa place dans le système éducatif. Je m'insurge évidemment toujours énormément car non seulement le DDEN a sa place avec une fonction qui évolue : Qui mieux que lui peut vérifier et faire remonter les difficultés rencontrées lors d'une visite d'école, qui peut et c'est là aussi une nouveauté de notre fonction, être l'élément de référence lorsque des difficultés apparaissent au sein du Conseil d'École. Il est et il doit se rendre indispensable. Pour cela bien sûr assister aux réunions et ne pas hésiter à



intervenir et à prendre parti. C'est souvent également l'occasion pour lui de désamorcer des difficultés qui peuvent apparaître entre le directeur et les autorités municipales ou entre les parents et le directeur...etc. Il doit pleinement jouer son rôle de conciliateur médiateur.

Les établissements scolaires du premier degré sont, vont être audités. Là aussi notre rôle est primordial. N'hésitez pas à sonner aux portes pour être présent lors de cette évaluation : le DASEN nous l'avait promis, nous attendons la déclinaison officielle, insistez, soyez là, soyez présent, manifestez-vous et vous verrez que, petit à petit, notre rôle évoluant nous sommes et nous continuerons à être partie intégrante de l'École.

Notre rôle doit également être important dans la réflexion qu'il va falloir mener dans l'année ou dans les années qui viennent en raison de la baisse d'effectifs. La solution la plus simple pour éponger cette baisse vous le savez c'est la calculette... c'est à dire la suppression pure et dure de postes, de classes, d'écoles. Le DDEN doit être un élément important de cette réflexion pour que soient évitées ou du moins prévues des décisions souvent difficiles à prendre au sein des municipalités.

Quelques mots sur la prochaine rentrée le dernier CDEN de février constate encore une fois une baisse sensible des effectifs aussi bien dans le primaire que dans les collèges. Cependant, cette fois, des postes (une cinquantaine) ont été supprimés ce qui fait que le taux d'encadrement a légèrement, très légèrement augmenté. Le DASEN cependant a au cours de la réunion précisé qu'aucune classe qu'elle soit en Rep ou non rurale ou urbaine ne sera supérieure à 25 élèves à suivre ...

Il faut effectivement absolument éviter que ces baisses d'effectifs qui doivent encore durer quelques années conduisent à des regroupements qui à nos yeux sont pas très heureux. Peut-il être envisageable que des élèves du cycle élémentaire se retrouvent dans un collège, pour combler le manque d'élèves dans celui-ci ? Tout cela mérite réflexion et doit se faire avec l'aide des DDEN donc n'hésitez pas forcer la porte pour que vous soyez assis à la table avec les autorités pour qu'on puisse prendre en compte ce point de vue.

Les activités au niveau départemental ont été nombreuses et notre secrétaire général Roger Gaulois vous en fera un listing complet : continuons dans ce sens continuons à faire vivre nos délégations.

Il est urgent, malgré ce que j'ai pu dire en début d'intervention, de nous de renouveler de trouver de nouveaux adhérents de trouver de nouveaux défenseurs de notre École afin que pendant de longues années encore nous puissions faire ce pourquoi existent les DDEN, défendre l'École, notre École, l'École de la République, l'École laïque, l'École libre, LIBRE de toute influence religieuse ou autre...

Notre trésorier Jean-Pierre Sailly vous présentera les comptes validés cette année encore par les contrôleurs aux comptes. Qu'ils soient de nouveau ici remerciés. Le compte 2022 est déficitaire mais ceci est uniquement lié à des cotisations qui sont payées malheureusement de plus en plus tard. A ce jour les comptes sont de nouveau largement dans le vert et, s'ils le sont, c'est évidemment grâce à notre trésorier mais également l'énergie que nous développons pour obtenir des subventions : la subvention départementale, la subvention du fonds de développement de la vie associative

Par contre nous déplorons le peu de réponses positives des écoles aux propositions d'aide que nous pouvons apporter dans le cadre d'un projet d'école. N'hésitez pas au cours du premier CE de l'année à rappeler que l'Union Départementale peut aider financièrement à faire avancer les projets qui méritent de l'être.

Encore une fois merci à tous ceux qui sont là ce matin. Merci de continuer à être vigilants à ce que notre École fonctionne le mieux possible et à ceci pour le bien être des enfants qui y sont accueillis nous en sommes les garants.

Bonne Assemblée Générale merci de m'avoir écouté
Bernard Mortagne le 18 mars 2023.